

Avis adopté à la séance plénière du 27 janvier 2021

Climat, neutralité carbone et justice sociale

Avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Déclaration du groupe de l'UNSA

Alors que 2020 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, notre pays ne parvient toujours pas à se maintenir dans la trajectoire initiale qu'il s'est fixée afin de limiter nos émissions de gaz à effet de serre. Du coup, les objectifs assignés récemment par la commission européenne deviennent un challenge qui pourrait être hors de portée, si notre pays n'y consacre pas toute son énergie.

C'est dans ce contexte, alourdi par la pandémie, que le projet de loi «climat» est soumis au CESE pour analyses et propositions. Un projet de loi singulier, construit sous pression d'une innovation démocratique, la convention citoyenne pour le climat.

L'Unsa salue le travail quasi chirurgical conduit par les rapporteurs sur un projet de loi complexe tant par la multiplicité des thèmes abordés, que par leur technicité nécessitant d'avoir en permanence à l'esprit une déclinaison systémique des enjeux et des propositions. L'objectif est de faire de ce texte de lutte contre le réchauffement climatique une loi majeure à la fois volontariste, car le temps est compté, et pragmatique car son acceptation aussi bien sociale qu'économique est un gage essentiel de sa réussite.

Si ce travail a pu être conduit avec précision, et cela dans un temps particulièrement compressé, c'est parce que sur ces sujets liés au climat, et, plus généralement, à tout ce qui constitue l'écosystème actuel et à venir de notre mode de développement, de nos modes de vie, de nos relations sociales, de notre rapport à l'environnement et à notre planète, ont été travaillés par le CESE via une panoplie d'avis fouillés, innovants et prospectifs sur ces sujets.

L'UNSA soutient les préconisations relatives au logement, particulièrement celle concernant le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, et la limitation du travail détaché. Elle se retrouve également dans la préconisation visant à renforcer les plans de mobilité et plus largement, celles ayant attrait aux transports, avec une attention particulière sur les emplois. Enfin, l'UNSA retient les préconisations relatives à la formation tout au long de la vie sur les questions environnementales, dans le monde du travail et en dehors comme celle de la mise en œuvre du Plan de prévision des emplois et des compétences, maillon essentiel d'une transition réussie.

L'Unsa a voté cet avis... en espérant que les parlementaires sauront faire leur miel de ces propositions pour enrichir ce premier projet de texte très inégal, trop souvent imprécis et frileux. Il s'agit bien là de rédiger une loi ambitieuse, fruit d'une coopération tripartite entre les assemblées ; la convention citoyenne et le CESE... En somme un galop d'essai de ce que pourraient désormais recouvrir les nouvelles missions de notre assemblée...